

Un projet d'hôtel de luxe en lisière des Calanques divise Cassis

Dans les cartons depuis des années, le projet d'un cinq étoiles qui serait situé sur les hauteurs de Cassis provoque la controverse. Un avis de l'autorité environnementale vient alimenter le débat et une consultation publique aura bientôt lieu.



La carrière à l'abandon est située sur les hauteurs de Cassis. (Photo : Anna Jaujard)

Par Anna Jaujard, le 1 Mar 2021

Lien : <https://marsactu.fr/un-projet-dhotel-de-luxe-en-lisiere-des-calanques-divise-cassis/>

Une immense dalle de pierre inclinée en lisière du parc national des Calanques dans laquelle des plantes éparées se sont fait une place par les fissures. Des blocs de roche blanche, restes oubliés du temps de la carrière en fonctionnement. L'endroit n'a, à première vue, rien de l'image rêvée des Calanques. Pourtant l'ancienne carrière du Bestouan offre une vue sur mer avec le cap Canaille à l'horizon. Une vue qui pourrait avoir un prix. Le terrain, propriété de Jean-Jacques Garella fondateur de la marque de prêt-à-porter du même nom et d'Alexandre Besoian, fait l'objet d'un projet d'hôtel cinq étoiles.

Étendu sur 9 hectares, l'hôtel devra compter une soixantaine de chambres. Sa localisation particulière, à l'entrée de la presqu'île et en bordure du cœur du parc national, fait l'objet de controverses. Le 25 janvier dernier, un avis de l'autorité environnementale est venu nourrir le débat en pointant le risque d'accroître les difficultés de circulation dans un secteur déjà congestionné l'été ainsi que son impact sur la faune et la flore. Afin de prévoir l'ensemble des risques sur l'environnement, l'avis conclut en demandant aux porteurs du projet de préciser leur étude d'impact.

"Ce projet est un serpent de mer qui existe depuis des années et dont on ne sait aujourd'hui toujours pas grand-chose, considère Bertrand Mas-Fraissinet, conseiller municipal d'opposition (LREM) à la mairie de Cassis. On est dans une zone déjà congestionnée par le monde, avec une seule route pour relier la presqu'île à Cassis". En effet, l'idée d'un hôtel pour réhabiliter la carrière du Bestouan ne date pas d'hier. En 2010 déjà, l'agence d'urbanisme de l'agglomération marseillaise (AGAM) mentionnait la création d'un projet similaire à cet endroit dans un rapport d'analyse territoriale en vue de la création du parc national des Calanques, fondé en 2012. À l'époque déjà, le projet soulevait la question de son accessibilité.

"On n'est plus à quelques mois près"

"Vous savez ça fait 12 ans que ça dure, on n'est plus à quelques mois près", répond Danielle Milon (LR), la maire actuelle de Cassis. Elle continue : *"ce n'est que 63 chambres et c'est rare que les gens viennent en voiture dans un cinq étoiles, ce n'est pas le projet qui risque d'augmenter la circulation, surtout qu'un système de navettes est prévu"*. La création d'un hôtel de luxe à cet endroit correspond bien à la volonté de la ville d'orienter son tourisme vers le haut de gamme.

Dans la continuité du projet d'hôtel, Danielle Milon prévoit aussi l'installation d'une fondation d'art contemporain dans les bâtiments de l'ancienne usine de fer, en bordure de carrière. À l'évocation des conséquences environnementales de la transformation du lieu, la maire rétorque : *"le lieu est une ancienne friche, on ne peut pas laisser ça vide. Il vaut mieux ce projet, qu'un immeuble avec de nombreux logements qui encombrerait la route et le paysage."*

"On est dans un endroit qui certes est une friche, mais qui fait partie d'une calanque naturelle. C'est un endroit qui devrait être protégé de toute spéculation immobilière", argumente pour sa part Bertrand Mas-Fraissinet.

Un risque potentiel pour les Calanques

Union calanques littoral, qui se bat depuis 30 ans contre la bétonisation du littoral, s'oppose également au projet. *"Là la carrière du Bestouan est à la lisière du cœur de parc national, précise Jacky Plauchud, secrétaire de l'association. On sait que les incendies partent souvent des endroits habités. Avec une construction aussi proche, le risque, c'est que le feu se propage immédiatement dans la zone protégée."* Sur ce point, la maire se veut rassurante : *"on étudie les risques avec les marins-pompiers pour créer une zone hyper-protégée"*. En février 2019, l'association a déposé un dossier en mairie contre le projet. Sans réponse.

Malgré les contestations des associations et de l'opposition, la mairie s'enthousiasme du futur hôtel. Danielle Milon raconte : *"J'ai pu voir un premier plan, il s'agit d'une très belle réalisation qui s'intégrera bien dans le paysage"*. Suite au dépôt du permis de construire par le promoteur immobilier Quartus, la mairie a annoncé une consultation du public par voie électronique dans les semaines à venir, une procédure imposée lorsqu'un projet fait l'objet d'une évaluation environnementale sans qu'il y ait eu d'enquête publique préalable. On verra alors si la controverse se transforme en débat public.